

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4810>



2014-2015

Réforme du collège : inacceptable !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Réforme du collège -



Publication date: mercredi 1er avril 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Ministère entend présenter la future « réforme » du collège le 10 avril, après des simulacres de « négociations » avec les organisations syndicales.



Les projets de décret et d'arrêté collège parus le 30 mars confirment toutes nos craintes

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

projet décret réforme du collège V5 30 mars 2015

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

projet d'arrêté collège -V30mars 2015

D'après la ministre de l'Éducation Nationale il faudrait donner du sens aux apprentissages et donc **la réforme prévoit l'interdisciplinarité en 5ème, 4ème et 3ème**. Les enseignements pratiques interdisciplinaires autrement dit EPI représenteraient avec l'accompagnement personnalisé et le travail en petits groupes homogènes (dixit Mme la Ministre) 20 % du temps soit 5 heures. Mme la Ministre a parlé sur les ondes de « co-enseignement », L'EPI permettrait d'établir des liens entre les disciplines. Pour cela huit thématiques offriraient un cadre : « Développement durable » « Science et société » « Corps, santé et sécurité » « Information, communication, citoyenneté » « Culture et création artistiques » « Monde économique et professionnel » « Langues et cultures de l'Antiquité » « Langues et cultures régionales et étrangères ».

L'accompagnement personnalisé serait étendu à tous les niveaux : 3 heures en 6ème puis une heure de la 5ème à la 3ème. L'accent y serait mis sur la méthodologie.

Langues : l'apprentissage de la LV2 commencerait en 5ème à raison de 2 heures par semaine. Les classes bi-langues et les classes européennes disparaîtraient, les langues anciennes ne feraient plus partie que des EPI.

Pour appliquer cette réforme **4000 postes seraient créés**.

Les conséquences

Un tronc commun serait créé avec des horaires disciplinaires, diminués et globalisés

Les EPI constitueraient des dispositifs d'interdisciplinarité définis localement, élaborés en conseil pédagogique et présentés en conseil d'administration

Ce volant de 20% de « bricolage local » ne fera, en réalité, qu'accroître les inégalités entre les élèves et les établissements.

L'apprentissage de la LV2 en 5ème ne peut nous réjouir car il se fait au détriment de l'horaire hebdomadaire existant actuellement en 4ème et en 3ème. L'exposition à la langue serait carrément insuffisante puisque l'horaire en 4ème et en 3ème, actuellement de 3 heures passerait à 2 heures. Le service d'un certifié n'enseignant qu'en LV2 exploserait, passant de 6 classes à 9 classes.

En outre avec la disparition des bilangues les langues étiquetées « LV2 minoritaire » se réduiraient à s heures par établissement.

Pour les langues anciennes la réforme c'est « la chronique d'une mort annoncée »

Cette réforme est synonyme de

- + de classes
- + de concurrence et de division entre collègues
- + de postes menacés
- + de réunions
- + de pressions hiérarchiques.



Il s'agit donc là d'une attaque sans précédent contre notre métier, contre les disciplines, à l'instar de la réforme Chatel des lycées rejetée par l'immense majorité des collègues.

Nous appelons les collègues à se réunir dans les établissements, à adopter des motions en vue d'une mobilisation qui doit aboutir à la grève du 9 avril, c'est à dire la veille de l'annonce des grilles horaires retenues par le ministère après les discussions qui s'engagent avec les organisations syndicales.

Nous vous appelons à vous réunir le plus rapidement possible dans vos établissements afin de discuter de ces textes gravissimes pour l'avenir de notre métier, de nos disciplines, de notre liberté pédagogique et de nos conditions de travail.

Nous vous invitons à envoyer au ministère des motions d'établissement exprimant votre refus d'un tel projet et d'en transmettre une copie à la section départementale du SNES snes21@dijon.snes.edu

Tous en grève le 9 avril contre cette « réforme » destructrice du collège !

